

DU : RETOUR SUR DEPOT DE DOSSIER DE DEMANDE D'OUVERTURE

Titre DU : Accompagner les changements avec les outils de la psychologie positive – Santé	Porteur : Cyril Tarquinio	Date comité DU : 19/12/2024
--	----------------------------------	------------------------------------

Le comité prend acte des réponses et modifications apportées au dossier. Mettre à jour le niveau du diplôme svp : niveau 7.

 Tableau - Formation et niveau de diplôme correspondant

Titre du diplôme	Niveau de diplôme
<u>CAP, BEP</u>	3 (anciennement V)
Baccalauréat, <u>BP</u>	4 (anciennement IV)
<u>DEUG, BTS, DUT, DEUST</u>	5 (anciennement III)
Licence, licence professionnelle, <u>BUT</u>	6 (anciennement II)
Maîtrise	6 (anciennement II)
Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur	7 (anciennement I)
Doctorat, habilitation à diriger des recherches	8 (anciennement I)

Le comité émet un avis favorable.

Titre DU : Accompagner les changements avec les outils de la psychologie positive – Santé	Porteur : Cyril Tarquinio	Date comité DU : 07/11/2024
--	----------------------------------	------------------------------------

Ce DU est issu de la restructuration du DU existant Introduction à la psychologie positive pour conduire à 2 DU plus spécifiques correspondant à des environnements professionnels différenciés avec une mutualisation partielle des enseignement.

Le comité émet un avis favorable avec recommandations

A remplir en comité DU

A remplir par le porteur en cas de modification du dossier initial

Recommandations/questionnements du comité DU	Réponses apportées :	Quand modifications apportées au dossier : préciser ici les pages concernées, et faire apparaître en rouge les modifications dans la nouvelle version transmise
Le dossier manque de précision sur la nature et le niveau des étudiants concernés en FI et la tarification en FI est manquante	Les seuls FI sont des étudiants en cours de formation en M2. Une phrase pouvait peut-être induire en erreur page 5 « Formation Continue – Les étudiants en cours de DN (qui suivront le DU en parallèle) pourront s’inscrire sous le statut FI. « Elle a été supprimée. J’ai mis en rouge la situation de ces étudiants. Page 27 j’ai souligné le fait que nous avons le même tarif pour tous et j’ai rajouté (F1 et FC)	Page 5
Le niveau minimum des publics visés en FC, exigé pour l’entrée en formation n’est pas mentionné : à préciser	Mais bien sûr que c’est préciser. Dans le type de public c’est très clair pour chaque formation Pas de prérequis spécifiques exigés, sinon le fait de disposer comme niveau d’entrée du diplôme considéré pour accéder à la formation ou d’être en dernière année de formation pour son obtention	Page 5

	J'ai remis « niveau d'entrée ». Mais c'était plus que clair	
Il convient de préciser le niveau de sortie : soit L soit M	C'est préciser page Niveau III (bac+2) Niveau II (bac+3/bac+4) Niveau I (bac+5)	Page 11
Il conviendrait de réaliser une matrice des coûts propres à ce DU tenant compte à la fois de la mutualisation partielle et de la réalité des % enseignants UL (incohérence matrice des coûts et dossier)	Non, ce n'est pas du tout notre volonté de procéder ainsi. Nous mutualiserons les cours des deux DU s'ils ouvrent tous les deux. Dans ce cas, nous pourrions, d'une certaine manière, réaliser des économies. Mais que fait-on si l'un ou l'autre n'ouvre pas ? L'idée d'une fiche de coût en interdépendance des diplômes serait une grave erreur. Les fiches de coût restent donc indépendantes pour les deux dispositifs	Pas de changement

Dossier de demande de création d'un Diplôme d'Université

A l'issue du vote favorable du conseil de composante et du conseil de collegium, le dossier ET la délibération sont transmis par le collegium à la Direction de la formation : gestion-etudes-contact@univ-lorraine.fr

Avant la rédaction de ce dossier, et dès la phase de conception, consultez la « [notice d'aide pour la constitution d'un dossier de création de DU](#) ».

Vous pouvez par ailleurs obtenir des informations complémentaires et solliciter un appui en contactant :

dacip-creation-du@univ-lorraine.fr

Code de l'éducation : Article L.613.2 : Les établissements peuvent aussi organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leur sont propres ou préparant à des examens ou des concours.

Cadrage de l'UL : A l'Université de Lorraine, un diplôme d'université (DU) a vocation à répondre à une demande de formation bien spécifique, qui n'existe pas déjà dans l'ensemble de l'offre de formation de l'établissement. Ces formations s'adressent à un public qui peut justifier d'au moins un baccalauréat ou d'une équivalence acquise par validation des acquis professionnels (VAP)¹.

Les critères s'appliquent à tous les DU de l'Université de Lorraine (hors ceux destinés exclusivement à la formation continue des professionnels de santé) :

- Le DU correspond à un niveau de formation supérieur de 5 à 7 (bac +2 à bac+5)
- La cohérence offre de formation doit être respectée : non concurrence DU/DN et DU/DU,
- Le DU doit répondre à un besoin démontré (lettres de soutien, étude de marché, analyse des bilans...),
- La coopération significative avec un partenaire doit être encadrée par une convention,
- Le corpus des apprentissages doit se distinguer de celui d'une formation qualifiante non diplômante,
 - o L'organisation en bloc de compétences (et connaissance) est obligatoire,
 - o Si cela est souhaité une inscription au Répertoire Spécifique (RS) est possible,
 - o Durée d'un semestre minimum ou 100-150h (un minimum de 200h est toutefois nécessaire pour qu'une convention de stage soit signée),
 - o La délivrance d'un DU repose sur une évaluation des connaissances et des compétences acquises par les étudiants. La simple présence aux cours n'est pas suffisante,
 - o Une évaluation de la formation et des enseignements est mise en place,
- L'équipe pédagogique doit comprendre des enseignants-chercheurs et des enseignants de l'université, la responsabilité du DU étant assurée par un enseignant-chercheur de l'UL,
- 30 % minimum des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs et enseignants de l'université (un DIU peut conduire à un % moindre),
- L'équilibre financier sans apport de l'établissement (hors ressources propres de la composante ou de la politique du collegium) est obligatoire,
- Un niveau minimum de formation du public est exigé en fonction du niveau du DU ; dans tous les cas, le Baccalauréat ou équivalent ou VAPP est requis

L'ouverture du DU est valable pour 3 ans, avec une procédure de renouvellement sur bilan (population, suivi des cohortes, financier, évaluation des enseignements...).

¹ Dans le cas contraire, les apprenants peuvent participer à la formation, mais ne peuvent pas se présenter aux examens. Ils ne seront donc pas diplômés mais pourront recevoir une attestation de suivi de formation

Intervenir en psychothérapie positive – Promotion, Prévention et Curation en santé mentale

Circuit de validation :

1/ Avis favorable G9

2/ Date de passage au(x) conseil(s) de composante(s) :

3/ Date de passage au Conseil de collegium :

4/ Date de passage au Comité d'examen des DU²:

5/ Date de passage au Conseil de formation :

22/10/2024

I. RATTACHEMENT ADMINISTRATIF

Date d'ouverture prévisionnelle :

Octobre 2025

Composante(s) assurant la responsabilité
pédagogique de la formation :

UFR SHS Metz

² Calendrier sur l'ENT- Vie Institutionnelle- Calendriers des conseils centraux

Nom du responsable pédagogique de la formation :

Cyril Tarquinio

Qualité :

Professeur des Universités

Téléphone :

0670303052

E-mail :

Cyril.tarquinio@univ-lorraine.fr

Composante de rattachement :

UFR SHS METZ

Nom du responsable pédagogique de la formation :

Julien BRUNO-ENZINGER

Qualité :

Docteur en psychologie de la santé

Téléphone :

0745075773

E-mail :

julien.bruno@univ-lorraine.fr

Composante de rattachement :

UFR SHS METZ

Composante assurant la responsabilité administrative
(inscription des étudiants, conventions ou contrats de
formation, etc.) :

UFR SHS Metz/ CPJ

Autres certificateurs concernés (dans le cas de la création d'un DIU par exemple)

- Nom du co-certificateur (universités ou autres structures) :
- Nom du co-responsable :

II. OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION

Le rapport « People at Work 2022 : l'étude Workforce View » étudie les comportements des salariés face au monde du travail actuel, ainsi que leurs attentes et espoirs vis-à-vis de leur futur environnement de travail. ADP Research Institute a interrogé 32 924 actifs dans 17 pays entre le 1^{er} et le 24 novembre 2021, dont 1 951 en France. Cette enquête révèle que 67% des salariés se sentent stressés au travail au moins une fois par semaine (contre 62% avant la pandémie) et parmi eux, 1 sur 7 ressent du stress tous les jours et 53% pensent que leur travail pâtit d'une santé mentale en détresse.

Dans le même temps, une étude de Santé publique France (2022) montre que 24% des Français présente un état anxieux et 17% reconnaît des signes d'un état dépressif, chiffres qui sont constants depuis 3 ans et le début de l'épisode covid et en augmentation hors pandémie (+11 points et +7 points).

Nous voyons bien ici que les troubles anxio-dépressifs et le stress portent atteinte aux individus que l'on soit dans le champ du travail mais aussi dans la vie courante, dans le sport ou encore dans le champ de l'éducation (pour les enseignants comme les élèves).

Pourquoi les individus sont-ils soumis à ce stress quotidien dont les effets sont délétères sur leur santé et leurs performances ? Ce stress relève-t-il de leur personnalité ou les conditions de travail peuvent-elles être incriminées ? Peut-il être question de stratégies d'accompagnement défectueuses tant sur le plan personnel que professionnel ? Les individus peuvent-ils apprendre à faire face ? Comment ?

Forts de notre expérience avec notre DU « Introduction à la psychologie positive » créé en 2016, nous avons formé pendant 7 ans des intervenants en psychologie positive capables de décliner ses concepts spécifiques dans les champs des ressources humaines, du management, de l'éducation et du sport. Nous avons aussi eu des stagiaires dans le champ de la santé (infirmiers ou psychologues) qui ont tenté d'adapter nos apports à leur pratique, mais cela n'est pas suffisant.

Au cours de ces 7 années fructueuses, à partir des retours des stagiaires, des questionnaires d'évaluation et de satisfaction, des demandes des professionnels en lien avec le Centre Pierre Janet, nous arrivons à la conclusion qu'une partie des professionnels manquaient de compétences spécifiques en lien avec leurs pratiques professionnelles quotidiennes à l'issue de la formation telle qu'elle est donnée aujourd'hui. En effet, la caractéristique « introductive » de notre actuel DU avait pour objectif de faire acquérir les fondements de la psychologie positive comme science et de faire intégrer les postures spécifiques de ce courant aux pratiques déjà existantes chez les professionnels.

En 2016, le DU était novateur en ce sens. Aujourd'hui, avec l'avancée des recherches scientifiques et le contexte environnemental que nous avons développé précédemment, une « introduction à la psychologie positive » n'est plus suffisante et ne répond pas aux demandes spécifiques des professionnels de santé.

C'est pourquoi nous sollicitons aujourd'hui la création de ce DU pour répondre aux besoins de cet environnement professionnel particulier et du monde d'aujourd'hui, tout en s'appuyant sur les résultats des recherches scientifiques actuelles dans le champ.

Ce DU sera créé en même temps qu'un autre DU de psychologie positive dans le champ du travail, de l'éducation et du sport. Ils auront des objectifs communs et donc un tronc commun d'enseignements, mais aussi des objectifs spécifiques, en fonction du champ d'application, auxquels nous répondrons par des contenus distincts.

Concernant **les objectifs communs**, les stagiaires devront être capables :

- d'intégrer et d'articuler les fondements théoriques de la psychologie positive ;
- d'effectuer des recherches bibliographiques et de produire un écrit scientifique dans son champ disciplinaire ;
- d'utiliser la posture spécifique de la psychologie positive en repérant et développant les ressources psychologiques des individus.

Concernant **les objectifs spécifiques de ce DU que nous intitulerons « Intervenir en psychothérapie positive - Promotion, Prévention et Curation en santé mentale »**, les stagiaires devront être capables :

- d'articuler la psychologie de la santé et la psychologie positive dans le cadre de la promotion de la santé et des préventions primaire, secondaire, tertiaire et quaternaire ;
- d'identifier et connaître les fondements des interventions validées en promotion de la santé mentale et relationnelle ;
- d'utiliser les outils de la psychologie positive dans le cadre du développement des ressources psychologiques ;
- d'utiliser les techniques spécifiques de la psychothérapie positive dans la prise en charge des patients.

III. PUBLICS VISES

a. Type de public :

Peuvent être inscrits au Diplôme Universitaire « Intervenir en psychothérapie positive – Promotion, Prévention et Curation en santé mentale » les professionnels suivants :

- Les titulaires d'un diplôme français d'Etat de docteur en Médecine
- Les titulaires d'un diplôme de médecine d'un pays étranger permettant d'exercer en France
- Les psychologues titulaires d'un Master de psychologie
- Les titulaires du titre de psychothérapeute (ARS)
- Les étudiants en master de psychologie clinique en cours de formation de Master 2 (l'acte de candidature peut être mené au cours du Master 1)
- Les candidats inscrits en DES de psychiatrie
- Les sage-femmes
- Les infirmiers diplômés d'état
- Les kinésithérapeutes diplômés d'Etat

NB : L'admission des candidats sera validée dans le cadre d'une commission pédagogique préalable réunissant les responsables pédagogiques de la formation

b. Pré-requis et niveau d'entrée requis :

Pas de prérequis spécifiques exigés, sinon le fait de disposer comme niveau d'entrée du diplôme considéré pour accéder à la formation ou d'être en dernière année de formation pour son obtention

IV. OPPORTUNITE DE LA CREATION DU DIPLOME D'UNIVERSITE

a. Opportunités vis-à-vis des besoins socio-économiques

En quoi le projet répond-il à une demande socio-économique, en particulier de branche professionnelle, fédération d'entreprises, entreprises, collectivités...? Avez-vous repéré des besoins ou des évolutions de qualifications sur le marché de l'emploi ?

Les coûts engendrés par les effets du stress sur les personnes et leurs conséquences deviennent des enjeux financiers et humains importants : absentéisme, burnout, suicides, etc. Pourtant de nombreuses tentatives et moyens ont été mis en œuvre, mais souvent empruntés au modèle médical. Par conséquent, avoir recours à des solutions alternatives est une nécessité. Il pourrait s'agir de promouvoir le bien-être des individus et d'envisager la prévention des risques psychosociaux comme une conséquence de dispositifs mis en œuvre.

Aujourd'hui les professionnels de santé, partenaires du Centre Pierre Janet, mais pas uniquement, sont en demande de modalités de prise en charge novatrices dans le champ de la santé mentale et dans le développement des ressources et du bien-être des personnes accompagnées (ARS, département, hôpitaux...).

b. Opportunités au regard de l'offre de formation existante (UL et hors UL)

Si des formations proches existent à l'UL, quelle est la spécificité de ce DU ?

En quoi le projet de DU répond-il à des besoins non satisfaits par rapport aux besoins du marché (au niveau local/territorial, régional, national, international)

Il existe aujourd'hui, en dehors de notre DU actuel « Introduction à la psychologie positive », deux DU de psychologie positive sur le territoire métropolitain :

- le Diplôme Universitaire « Développer la santé mentale et relationnelle » (anciennement DU de Psychologie Positive) de l'Université Grenoble-Alpes ;
- le Diplôme Universitaire « Psychologie Positive : santé, bien-être, qualité de vie » de l'Université de Tours.

Les deux DU sus-mentionnés sont plutôt axés sur le monde de la santé mais ne souffriront pas de concurrence avec la spécificité de notre futur DU « Intervenir en psychothérapie positive – Promotion, Prévention et Curation en santé mentale ». En effet, l'ancrage du Centre Pierre Janet dans le champ de la psychothérapie intégrative et du psychotraumatisme donne une dimension originale et unique à notre offre de formation. Notre volonté est ainsi de former des professionnels de santé non seulement à la question du bien-être, de la qualité de vie et des ressources psychologiques, mais aussi de prendre en charge à l'aide de la psychothérapie positive les personnes stressées, anxieuses ou déprimées, jusqu'au développement de la croissance post-traumatique pour les personnes ayant développées des troubles de stress post-traumatiques.

Si notre précédent DU résonnait déjà avec les valeurs portées par l'Université de Lorraine, ce nouvel axe de professionnalisation confirme les actions défendues par notre établissement en matière d'innovation en Sciences Humaines et Sociales et offrent une dimension supplémentaire à la formation continue des acteurs de terrain dans les domaines du bien-être et de la qualité de vie.

V. PARTENARIATS ENGAGES

- *Quelles collaborations internes (autres laboratoires, composantes, etc.) et/ou quels partenariats externes sont envisagés ?*
- *Quelle est la nature de la collaboration ?*

VI. FINALITES – REFERENTIELS D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES

a. Finalités professionnelles

Est-ce que le DU permet l'insertion et l'exercice d'un métier ou de plusieurs métiers identifiés ? Dans ce cas merci de préciser le(s) type(s) de métier(s).

CF. Codes ROME : <https://www.pole-emploi.fr/candidat/decouvrir-le-marche-du-travail/les-fiches-metiers.html>

Métier(s) visé(s)	Code ROME
Psychologue clinicien – Psychothérapeute	K1104
Médecin – Médecin des armées	J1101 – J1102
Psychiatre	J1102
Infirmier	J1506 – J1502
Sage-Femme	J1104
Kinésithérapeute	J1404

Est-ce que le DU vise, non pas l'exercice d'un métier en totalité, mais de compétences professionnelles complémentaires dans un secteur d'activité ? Dans ce cas merci de préciser lesquelles.

Compétences professionnelles complémentaires
- Être capable de maîtriser les principes qui organisent les pratiques médicales dans les sociétés traditionnelles
- Connaître et maîtriser le champ de la psychopathologie et des troubles émotionnels
Être capable de s'inscrire dans une perspective interdisciplinaire et intégrative en matière de santé dans le cadre de son exercice du métier
Connaître et mettre en œuvre dans le cadre de l'exercice de son métier les indications et contre-indications de l'alimentation dans le champ de la santé mentale
S'approprier un nouvel outil de travail complémentaire, en toute sécurité
Connaître et maîtriser la posture spécifique de psychothérapeute en psychologie positive
Connaître et mettre en œuvre dans le cadre de l'exercice de son métier les indications et contre-indications de l'activité physique dans le champ de la santé mentale

b. Poursuite d'études envisagées éventuellement

Non-concerné

c. Référentiel d'activités et de compétences

CF. Notice d'aide pour la constitution d'un dossier de création de DU, paragraphe « les référentiels de quoi parle-on ? »

REFERENTIEL D'ACTIVITES
(Situations de travail et activités exercées)

Psychologue clinicien – Psychothérapeute

- Cerner l'environnement familial, social de la personne et identifier la nature des difficultés (troubles fonctionnels, de la personnalité, de l'apprentissage, ...)
- Déterminer le besoin en accompagnement psychologique, arrêter les modalités avec la personne ou l'orienter vers un médecin, service social, personnel paramédical, ...
- Accompagner la personne, suivre l'avancement du travail psychologique (points de vigilance, axes de progrès, ...) et proposer des ajustements
- Mettre en place une séance de psychothérapie individuelle, de groupe, familiale, guider la personne lors des exercices et observer les réactions
- Mener des actions d'information, de conseil, de sensibilisation ou de prévention auprès de différents publics (professionnels, parents, ...)

Médecin - Médecin des armées

- Identifier la demande du patient et rechercher les informations complémentaires
- Recenser les symptômes, les dysfonctionnements, cerner l'environnement de vie du patient et procéder à l'examen clinique
- Déterminer les besoins thérapeutiques et réaliser les soins médicaux
- Réaliser la prescription médicale, expliquer les modalités de traitement au patient et le conseiller sur l'hygiène de vie
- Repérer les situations à risques (maltraitance, addiction, ...) et orienter le patient vers d'autres professionnels ou informer les services concernés

Psychiatre

Voir les deux précédents.

Infirmier

- Cerner l'état du patient (clinique, psychologique, ...)
- Planifier le plan de soins infirmiers selon les besoins des patients
- Effectuer les soins infirmiers, communiquer avec le patient (ressenti, douleur, ...)
- Surveiller l'état clinique du patient (constantes, fonctions d'élimination, comportement, ...) et informer l'équipe soignante/médicale sur l'évolution de l'état clinique

Sage-femme

- Identifier le besoin selon la prescription médicale, le contexte social, familial, culturel
- Effectuer le suivi de la grossesse ou orienter la personne vers le médecin selon nécessité
- Préparer la parturiente pour l'accouchement
- Accompagner la parturiente et procéder à l'accouchement ou apporter un appui technique au médecin obstétricien
- Réaliser les soins du post-partum et l'examen de naissance du nouveau-né (vérification des fonctions vitales, mensurations, ...)
- Conseiller la mère sur les premiers gestes maternels, les soins spécifiques et préconiser d'autres suivis médicaux, psychologiques, ...

Kinésithérapeute

- Identifier le besoin du patient et échanger des informations
- Etablir le diagnostic masso kinésithérapique (bilan des déficiences, ...) à partir de tests de force musculaire, de posture, ... et le présenter au patient
- Détecter des contre-indications suite à des fractures, des infections osseuses, ... et orienter le patient vers un médecin, psychologue, ...
- Elaborer le projet thérapeutique et arrêter les modalités d'intervention selon l'âge, la pathologie, l'activité du patient, ...
- Mettre en place la séance de kinésithérapie et l'adapter
- Réaliser le bilan de fin d'intervention et conseiller le patient sur l'hygiène de vie

REFERENTIEL DE COMPETENCES
(Compétences et acquis d'apprentissage correspondants)

Psychologue clinicien – Psychothérapeute

BLOC DE COMPETENCES C1

Pratiquer des actions de rééducation

Collaborer avec l'ensemble des intervenants à la réalisation d'un objectif commun

Mettre en œuvre un programme de prévention

BLOC DE COMPETENCES C2

Neurophysiologie

Pathologies du vieillissement

Psychopédagogie

Techniques de communication

Techniques d'écoute et de la relation à la personne

Techniques d'animation d'atelier

Techniques d'animation de groupe

Thérapies comportementales et cognitives

Médecin - Médecin des armées

BLOC DE COMPETENCES C3

Intervenir dans une spécialité médicale

Conduire un projet thérapeutique

BLOC DE COMPETENCES C4

Psychologie Sciences

Psychiatre

Voir les deux précédents

Infirmier

BLOC DE COMPÉTENCES C5

Pratiquer des prises en charge de la douleur
Pratiquer des soins aux personnes âgées
Pratiquer des soins de psychiatrie et de santé mentale
Pratiquer un suivi des pathologies chroniques stabilisées
Organiser et animer des activités socio thérapeutiques
Coordonner des programmes d'éducation thérapeutique de patients atteints de maladies chroniques

BLOC DE COMPÉTENCES C6

Identification des signes et du degré de la douleur
Techniques de gestion du stress

Sage-femme

BLOC DE COMPÉTENCES C7

Intervenir dans un service de soins infantiles
Animer des séances de préparation à l'accouchement ou à la parentalité
Surveiller l'état de santé et le développement d'un nourrisson et intervenir si nécessaire
Concevoir et mettre en place un programme de rééducation post-natale avec la patiente

BLOC DE COMPÉTENCES C8

Informier et conseiller des femmes (dans diverses situations d'interruption de grossesse, d'accouchement, PMA, ...)

Kinésithérapeute

BLOC DE COMPÉTENCES C9

Mener des actions de suivi d'activités physiques et sportives

BLOC DE COMPÉTENCES C10

Identification des signes et du degré de la douleur
Techniques de rééducation (abdominale, cardiovasculaire, des troubles veino-lymphatiques, respiratoire, ...)

VII. NIVEAU DE LA FORMATION

CF Notice d'aide paragraphe « Niveaux de qualification : le cadre national des certifications professionnelles »

Niveau de qualification indicatif en sortie de DU :

- ☐ Niveau III (bac+2)
- ☐ Niveau II (bac+3/bac+4)
- ☒ Niveau I (bac+5)

VIII. IDENTIFICATION DES ENSEIGNEMENTS ET CONTRIBUTION AUX COMPETENCES (ET AUX BLOCS LE CAS ECHEANT)

CF. Notice d'aide paragraphe « Identification des enseignements et contribution des enseignements aux compétences »

Bloc de compétences (si enregistrement RNCP envisagé)	Compétences	Enseignements associés, contribuant au bloc de compétences
BLOCC1	C1-1 Pratiquer des actions de rééducation	UE2 EC1 — Aspects théoriques de la Motivation UE2- EC2 — Conséquences de la motivation (bien-être, accomplissement...) UE3- EC1 — Cadrage théorique, limites et perspectives UE3- EC2 — Les différentes approches UE3- EC3 – Intervenir UE4- EC1 — La notion d'intervention en psychologie positive UE4- EC4 – Intervenir avec des outils de la psychologie positive, entre innovation et réinvestissement des pratiques

		UE5- EC1 — Activité physique et conséquences physiques et psychologiques
	C1-2 Collaborer avec l'ensemble des intervenants à la réalisation d'un objectif commun	UE10- EC1 — Projet tutoré UE10- EC2 — Accompagnement à la note de synthèse
	C1-3 Mettre en œuvre un programme de prévention	UE1- EC 2 – Méthodes de recherche en psychologie positive UE10- EC1 — Projet tutoré UE10- EC2 — Accompagnement à la note de synthèse
BLOC C2	C2-1 Neurophysiologie	UE1- EC 1 – Introduction à la psychologie positive
	C2-2 Pathologies du vieillissement	UE1- EC 1 – Introduction à la psychologie positive
	C2-3 Psychopédagogie	UE1- EC 1 – Introduction à la psychologie positive UE2 EC1 — Aspects théoriques de la Motivation UE4-EC1 — La notion d'intervention en psychologie positive UE4- EC2 — les expériences vécues, le futur idéal, le sens et la notion de « psychothérapie positive »
	C2-4 Techniques de communication	UE4-EC1 — La notion d'intervention en psychologie positive UE4- EC4 – Intervenir avec des outils de la psychologie positive, entre innovation et réinvestissement des pratiques UE8-C1 — Les principes de l'aide contrainte UE8- EC3 – Pratiques d'entretien
	C2-5 Techniques d'écoute et de la relation à la personne	UE4-EC1 — La notion d'intervention en psychologie positive UE4- EC4 – Intervenir avec des outils de la psychologie positive, entre innovation et réinvestissement des pratiques UE8-C1 — Les principes de l'aide contrainte UE8- EC2 — La projection vers un avenir désirable UE8- EC3 – Pratiques d'entretien
	C2-6 Techniques d'animation d'atelier	UE4- EC2 — les expériences vécues, le futur idéal, le sens et la notion de « psychothérapie positive »

		UE4- EC4 – Intervenir avec des outils de la psychologie positive, entre innovation et réinvestissement des pratiques
	C2-7 Techniques d'animation de groupe	UE4- EC2 — les expériences vécues, le futur idéal, le sens et la notion de « psychothérapie positive » UE4- EC4 – Intervenir avec des outils de la psychologie positive, entre innovation et réinvestissement des pratiques
	C2-8 Thérapies comportementales et cognitives	UE1- EC 1 – Introduction à la psychologie positive UE2 EC1 — Aspects théoriques de la Motivation UE4-EC1 — La notion d'intervention en psychologie positive UE4- EC2 — les expériences vécues, le futur idéal, le sens et la notion de « psychothérapie positive » UE4 - EC3 – Les forces de caractère UE4- EC4 – Intervenir avec des outils de la psychologie positive, entre innovation et réinvestissement des pratiques
BLOC C3	C3-1 Intervenir dans une spécialité médicale	UE4- EC4 – Intervenir avec des outils de la psychologie positive, entre innovation et réinvestissement des pratiques
	C3-2 Conduire un projet thérapeutique	UE1- EC 2 – Méthodes de recherche en psychologie positive
BLOC C4	C4-1 Psychologie Sciences	UE1- EC 1 – Introduction à la psychologie positive UE1 EC 3 – Psychologie positive, entre innovation, complément et manière de réviser des pratiques antérieures -
BLOC C5	C5-1 Pratiquer des prises en charge de la douleur	UE6- EC1 — Les fondements de l'EMDR UE6- EC2 — EMDR et psychologie positive : aspects théoriques UE6- EC3 – Les principaux protocoles d'optimisation des ressources psychologiques
	C5-2 Pratiquer des soins aux personnes âgées	UE2 EC1 — Aspects théoriques de la Motivation UE2- EC2 — Conséquences de la motivation (bien-être, accomplissement...)

		UE3- EC1 — Cadrage théorique, limites et perspectives UE3- EC2 — Les différentes approches UE3- EC3 – Intervenir
	C5-3 Pratiquer des soins de psychiatrie et de santé mentale	UE2 EC1 — Aspects théoriques de la Motivation UE2- EC2 — Conséquences de la motivation (bien-être, accomplissement...) UE3- EC1 — Cadrage théorique, limites et perspectives UE3- EC2 — Les différentes approches UE3- EC3 – Intervenir UE4-EC1 — La notion d'intervention en psychologie positive UE4- EC2 — les expériences vécues, le futur idéal, le sens et la notion de « psychothérapie positive » UE4 - EC3 – Les forces de caractère UE4- EC4 – Intervenir avec des outils de la psychologie positive, entre innovation et réinvestissement des pratiques UE6- EC1 — Les fondements de l'EMDR UE6- EC2 — EMDR et psychologie positive : aspects théoriques UE6- EC3 – Les principaux protocoles d'optimisation des ressources psychologiques UE8-C1 — Les principes de l'aide contrainte UE8- EC2 — La projection vers un avenir désirable UE8- EC3 – Pratiques d'entretien
	C5-4 Pratiquer un suivi des pathologies chroniques stabilisées	UE3- EC1 — Cadrage théorique, limites et perspectives UE3- EC2 — Les différentes approches UE3- EC3 – Intervenir UE4-EC1 — La notion d'intervention en psychologie positive UE4- EC2 — les expériences vécues, le futur idéal, le sens et la notion de « psychothérapie positive » UE4 - EC3 – Les forces de caractère

		UE4- EC4 – Intervenir avec des outils de la psychologie positive, entre innovation et réinvestissement des pratiques UE6- EC1 — Les fondements de l’EMDR UE6- EC2 — EMDR et psychologie positive : aspects théoriques UE6- EC3 – Les principaux protocoles d’optimisation des ressources psychologiques UE7-EC1 — Psychologie de la santé et psychologie positive : les deux versants d’une même approche ? UE7-EC2 — La croissance post-traumatique UE7-EC3 – Les ressources psychologiques et les impacts sur la santé des individus
	C5-5 Organiser et animer des activités socio thérapeutiques	UE2-EC1 — Aspects théoriques de la Motivation UE2- EC2 — Conséquences de la motivation (bien-être, accomplissement...) UE4-EC1 — La notion d’intervention en psychologie positive UE4- EC2 — les expériences vécues, le futur idéal, le sens et la notion de « psychothérapie positive » UE4- EC4 – Intervenir avec des outils de la psychologie positive, entre innovation et réinvestissement des pratiques UE8-C1 — Les principes de l’aide contrainte UE8- EC2 — La projection vers un avenir désirable UE8- EC3 – Pratiques d’entretien
	C5-6 Coordonner des programmes d’éducation thérapeutique de patients atteints de maladies chroniques	UE3- EC1 — Cadrage théorique, limites et perspectives UE3- EC2 — Les différentes approches UE3- EC3 – Intervenir UE4-EC1 — La notion d’intervention en psychologie positive UE4- EC2 — les expériences vécues, le futur idéal, le sens et la notion de « psychothérapie positive »

		UE4- EC4 – Intervenir avec des outils de la psychologie positive, entre innovation et réinvestissement des pratiques UE7 : EC1 — Psychologie de la santé et psychologie positive : les deux versants d’une même approche ? UE7- EC2 — La croissance post-traumatique UE7- EC3 – Les ressources psychologiques et les impacts sur la santé des individus
BLOC C6	C6-1 identification des signes et du degré de la douleur	UE1- EC 1 – Introduction à la psychologie positive
	C6-2 Techniques de gestion du stress	UE4-EC1 — La notion d’intervention en psychologie positive UE5-EC1 — Activité physique et conséquences physiques et psychologiques UE7 : EC1 — Psychologie de la santé et psychologie positive : les deux versants d’une même approche ? UE7- EC2 — La croissance post-traumatique UE7- EC3 – Les ressources psychologiques et les impacts sur la santé des individus
BLOC C7	C7-1 Intervenir dans un service de soins infantiles	UE9- EC1 — Les spécificités de la prise en charge des enfants UE9- EC2 — Les outils adaptés aux enfants
	C7-2 Animer des séances de préparation à l'accouchement ou à la parentalité	UE4- EC4 – Intervenir avec des outils de la psychologie positive, entre innovation et réinvestissement des pratiques
	C7-3 Surveiller l'état de santé et le développement d'un nourrisson et intervenir si nécessaire	UE9- EC1 — Les spécificités de la prise en charge des enfants UE9- EC2 — Les outils adaptés aux enfants
	C7-4 Concevoir et mettre en place un programme de rééducation post-natale avec la patiente	UE4- EC4 – Intervenir avec des outils de la psychologie positive, entre innovation et réinvestissement des pratiques
BLOC C8	C8-1 Informer et conseiller des femmes (dans diverses situations d'interruption	UE4-EC1 — La notion d’intervention en psychologie positive

	de grossesse, d'accouchement, PMA, ...)	
BLOC C9	C9-1 Mener des actions de suivi d'activités physiques et sportives	UE5-EC1 — Activité physique et conséquences physiques et psychologiques UE5- EC2 — Psychologie positive et activité neurobiologique UE5- EC3 – Alimentation et psychologie positive
BLOC C10	C10-1 Identification des signes et du degré de la douleur	UE4-EC1 — La notion d'intervention en psychologie positive UE4- EC2 — les expériences vécues, le futur idéal, le sens et la notion de « psychothérapie positive » UE4- EC4 – Intervenir avec des outils de la psychologie positive, entre innovation et réinvestissement des pratiques
	C10-2 Techniques de rééducation (abdominale, cardiovasculaire, des troubles veino-lymphatiques, respiratoire, ...)	UE4-EC1 — La notion d'intervention en psychologie positive UE5-EC1 — Activité physique et conséquences physiques et psychologiques UE5- EC2 — Psychologie positive et activité neurobiologique UE5- EC3 – Alimentation et psychologie positive UE7 : EC1 — Psychologie de la santé et psychologie positive : les deux versants d'une même approche ? UE7- EC2 — La croissance post-traumatique UE7- EC3 – Les ressources psychologiques et les impacts sur la santé des individus

IX. MAQUETTE DE LA FORMATION

Le Diplôme Universitaire DU « Intervenir en psychothérapie positive – Promotion, Prévention, Curation en santé mentale » est une formation de Niveau 2

Les enseignements seront répartis tout au long de l'année académique pendant une année, pour un volume total de 120 heures.

Fondé sur une alternance théorie-pratique, l'ensemble des regroupements permettra aux stagiaires de se familiariser avec la problématique de la psychothérapie positive.

D'abord théoriques, les enseignements permettront d'aborder les fondements de la psychologie positive et du bien-être. Il

s'agira ensuite de mettre en œuvre les approches proposées afin d'apporter des réponses cliniques expertes. La formation sera complétée d'un travail écrit de fin d'année (format note de synthèse) qui fera l'objet d'un suivi individualisé.

Présence au cours :

La présence au cours est obligatoire et entre en ligne de compte en tant que condition d'assiduité dans la réussite du diplôme.

Les cours en présentiel sont complétés par la mise en ligne régulière sur la plate-forme ARCHE :

- des supports de cours après chaque regroupement,
- des documents venant en appui à la formation,
- d'une veille active sur les colloques, séminaires et autres assises dans le champ de la formation,
- ainsi que toutes les informations administratives et pédagogiques de la formation tout au long de l'année.

N° UE	Intitulé de l'UE	Compétences N°	Répartition du nombre d'heures selon les différentes modalités pédagogiques
UE1	Fondements théoriques de la psychologie positive	C1-3 Mettre en œuvre un programme de prévention C2-1 Neurophysiologie C2-2 Pathologies du vieillessement C2-3 Psychopédagogie C2-8 Thérapies comportementales et cognitives C3-2 Conduire un projet thérapeutique C4-1 Psychologie Sciences C6-1 Identification des signes et du degré de la douleur	Nb h CM : Nb h TD : 12 Nb h TP : Nb h éq TD :
UE2	Motivation et bien-être	C1-1 Pratiquer des actions de rééducation C2-3 Psychopédagogie	Nb h CM : Nb h TD : 12 Nb h TP : Nb h éq TD :

		C2-8 Thérapies comportementales et cognitives C5-2 Pratiquer des soins aux personnes âgées C5-3 Pratiquer des soins de psychiatrie et de santé mentale C5-5 Organiser et animer des activités socio thérapeutiques	
UE3	Optimisme et Espoir	C1-1 Pratiquer des actions de rééducation C5-2 Pratiquer des soins aux personnes âgées C5-3 Pratiquer des soins de psychiatrie et de santé mentale C5-5 Organiser et animer des activités socio thérapeutiques C5-6 Coordonner des programmes d'éducation thérapeutique de patients atteints de maladies chroniques	Nb h CM : Nb h TD : 12 Nb h TP : Nb h éq TD :
UE4	Intervention et psychologie positive	C1-1 Pratiquer des actions de rééducation C2-3 Psychopédagogie C2-5 Techniques d'écoute et de la relation à la personne C2-6 Techniques d'animation d'atelier C2-7 Techniques d'animation de groupe C2-8 Thérapies comportementales et cognitives	Nb h CM : Nb h TD : 12 Nb h TP : Nb h éq TD :

		C3-1 Intervenir dans une spécialité médicale	
UE5	Psychologie positive, activité physique, physiologie, neuropsychologie et alimentation	C1-1 Pratiquer des actions de rééducation C6-2 Techniques de gestion du stress C9-1 Mener des actions de suivi d'activités physiques et sportives	Nb h CM : Nb h TD : 12 Nb h TP : Nb h éq TD :
UE6	EMDR et psychologie positive	C5-1 Pratiquer des prises en charge de la douleur C5-3 Pratiquer des soins de psychiatrie et de santé mentale C5-4 Pratiquer un suivi des pathologies chroniques stabilisées	Nb h CM : Nb h TD : 12 Nb h TP : Nb h éq TD :
UE7	Psychologie positive et santé	C5-4 Pratiquer un suivi des pathologies chroniques stabilisées C5-6 Coordonner des programmes d'éducation thérapeutique de patients atteints de maladies chroniques C6-2 Techniques de gestion du stress C10-2 Techniques de rééducation (abdominale, cardiovasculaire, des troubles veino-lymphatiques, respiratoire, ...)	Nb h CM : Nb h TD : 12 Nb h TP : Nb h éq TD :
UE8	Psychologie positive et aide-contrainte	C2-4 Techniques de communication C5-3 Pratiquer des soins de psychiatrie et de santé mentale	Nb h CM : Nb h TD : 16 Nb h TP : Nb h éq TD :

		C5-5 Organiser et animer des activités socio thérapeutiques	
UE9	La psychothérapie positive adaptée à l'enfance	C7-1 Intervenir dans un service de soins infantiles C7-3 Surveiller l'état de santé et le développement d'un nourrisson et intervenir si nécessaire	Nb h CM : Nb h TD : 8h Nb h TP : Nb h éq TD :
UE10	Note de synthèse	C1-2 Collaborer avec l'ensemble des intervenants à la réalisation d'un objectif commun C1-3 Mettre en œuvre un programme de prévention	Nb h CM : Nb h TD : 12 Nb h TP : Nb h éq TD :
Nombre total d'heures			120h

X. MODALITES D'EVALUATION

MCC&C : Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

CF. Notice d'aide paragraphe « Les référentiels de quoi parle-on ? »

→ Indiquez pour chaque UE les modalités de contrôle, les coefficients appliqués et les modalités de validation du diplôme

N° UE / N° EC	Intitulé	N° bloc	N° compétence	Coef.	Compe nsation	Session		MCC&C Modalités d'évaluation
					Oui/No n	1 (ou unique)	2	
UE 1	Fondements théoriques de la psychologie positive			1	OUI		X	Examen anticipé, tirage au sort entre UE1, UE2, UE 3 Ecrit 1h
UE2	Motivation et bien- être							
UE3	Optimisme et Espoir							
UE4	Intervention et psychologie positive			1	OUI		X	Examen anticipé, tirage au sort entre UE4, UE5, UE6 Ecrit 1h
UE5	Psychologie positive, activité physique, physiologie, neuropsychologie et alimentation							
UE6	EMDR et psychologie positive							

UE7	Psychologie positive et santé							Examen anticipé, tirage au sort entre UE7, UE8, UE 9 Ecrit 1h
UE8	Psychologie positive et aide-contraite			1	OUI		X	
UE9	La psychothérapie positive adaptée à l'enfance							
UE10	Note de synthèse			2	NON		x	Examen anticipé Compte-rendu

Remarques éventuelles sur les modalités d'obtention du diplôme :

- La présence au cours est obligatoire et entre en ligne de compte en tant que condition d'assiduité dans la réussite du diplôme. - Toute absence, quel que soit le motif, doit être justifiée dans un délai maximum de cinq jours ouvrés. En deçà de 80% d'un temps de présence effective en formation, même pour des absences justifiées, le diplôme ne sera pas délivré.
--

XI. Jury

→ Indiquez la composition du jury. Celle-ci devra également faire l'objet d'un arrêté séparé.	
FONCTION ou QUALITE	NOM - prénom (si connu)
Responsable du DU, Professeur des Universités, Directeur du Centre Pierre Janet	Tarquinio Cyril
Co-Responsable du DU, Docteur en psychologie de la santé, Psychologue-psychothérapeute	BRUNO-ENZINGER Julien
Professeur des Universités, Chercheur Associé INSPIRE, UL	Martin-Krumm Charles

XII. EQUIPE DE FORMATION

Nom et Prénom	Grade/Fonction	Composante ou organisme externe de rattachement	Enseignement assuré	Responsabilité UE (N° ou intitulé)
Martin-Krumm Charles	Professeur des Universités	Ecole de Psychologues Praticiens	U1 – UE3 – UE4	UE1 – UE 3 – UE 4
BRUNO-ENZINGER Julien	Docteur en psychologie de la santé	UFR SHS Metz	UE2 – UE7 – UE10	UE2 – UE7 – UE10
GRIMAUD Elisabeth	Docteure en Psychologie	Ecole de Psychologues Praticiens	UE5	UE5
BRENNSTUHL Marie-Jo	Maîtresse de Conférence	UFR SHS METZ	UE6	UE6
BUJIC Sarah	Psychologue	Professionnelle extérieure	UE8	UE8
MACHADO Juliette	Docteure en psychologie de la santé	UFR SHS METZ	UE9	UE9
TARQUINIO Cyril	Professeur des Universités	UFR SHS METZ	UE6	UE6

Proportion d'heures assurées par des enseignants de l'université : 55%
Proportion d'heures assurées par des intervenants professionnels : 45.%

XIII. ANNEXE 1 : FICHES UE A COMPLETER (UNE FICHE PAR UE)

XIV. EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS PAR LES ETUDIANTS (3E)

→ *Décrivez le processus d'évaluation des enseignements, notamment dans le cadre de formations proposées à des professionnels : modalités de retour d'expérience, appréciation du réinvestissement des acquis dans l'environnement de travail,...*

Évaluation de la formation : sous la forme d'un questionnaire de satisfaction à chaque regroupement pour

- mesurer l'impact de la formation (qualité et pertinence des interventions)
- pallier d'éventuels manques ou lacunes
- procéder à l'apport de documents ou supports ciblés, en version numérique sur la plate-forme de formation en ligne (ARCHE) pour compléter la formation en présentiel
- proposer une articulation entre les enseignements théoriques et cliniques et l'exercice professionnel du métier dans le cadre de feed-back spécifiques repris collégialement après chaque regroupement et après chaque évaluation

XV. DETERMINATION DU COUT DE LA FORMATION ET DU TARIF APPLICABLE

L'annexe 2 permet de déterminer le coût de la formation et ensuite, par simulations, de définir le tarif de la formation et le seuil d'ouverture (le tarif de la formation est déterminé sur la base du coût de la formation par apprenant, auquel on ajoute une marge).

Le tarif du diplôme d'université est unique (**FI et FC**), quel que soit le public visé. Un tarif différent peut être envisagé si les prestations sont différentes selon les publics visés (à justifier alors).

Le tarif s'entend hors droits universitaires, qui s'ajouteront en fonction du niveau de la formation :

- niveau licence (jusqu'à bac+3) : égal au droit licence national
- niveau master (jusqu'à bac+5) : égal au droit master national

Tarif de la formation proposé :

2520 € individuel / 3150 € prise en charge employeur

Seuil d'ouverture proposé :

10
stagiaires/étudiants

Joindre l'annexe 2 dûment complétée

Une annexe définitive doit être réalisée chaque année afin de vérifier l'équilibre financier de la formation ; elle doit servir également à fixer le tarif de l'année N+1.
La formation fera également l'objet d'une évaluation régulière dans le cadre de l'évaluation des enseignements, au même titre que les diplômes nationaux.